



 **20 MARS 2025**

 **LIMOGES**

4^e Journée des directrices et directeurs territoriaux francophones

Le développement des politiques culturelles : entre enjeux de cohésion et d'attractivité au cœur des territoires



SYNDICAT NATIONAL
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



4e Journée des directrices et directeurs territoriaux francophones

Le développement des politiques culturelles : entre enjeux de cohésion et d'attractivité au cœur des territoires

Jeudi 20 mars 2025 de 8h30 à 16h30 à Limoges

La délégation Nouvelle-Aquitaine du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT) ont le plaisir de vous convier à leur colloque :

**Le jeudi 20 mars 2025
Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges**

Avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Haute-Vienne, de Limoges Métropole et de la ville de Limoges

Public : directrices générales et directeurs généraux de service, directrices générales adjointes et directeurs généraux adjoints, directrices, directeurs et responsables de services culturels, directrices et directeurs de collectivités de la Francophonie, agents des services en charge des politiques culturelles.

Évènement également ouvert aux élus, associations, étudiantes, étudiants.

Modalités de participation : évènement organisé en présentiel à la BFM de Limoges et accessible à distance (captation et diffusion en direct de l'évènement sur internet).

➤ **Pour les agents territoriaux :**

- Inscription pour assister au colloque en présentiel : Inscription en ligne (IEL)
CODE : C4AJA 001 – l'inscription vaut convocation



Pas de prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement.

- Inscription pour suivre le colloque à distance : Inscription en ligne (IEL)
CODE : C4AJB 001

➤ **Pour les élus, représentants d'associations, étudiants**, inscription directe auprès de Mme Eliane Le Narvor : eliane.lenarvor@cnfpt.fr

Contacts :

- **CNFPT** : Aurélien CURBELIE aurélien.curbelie@cnfpt.fr

Eliane LE NARVOR eliane.lenarvor@cnfpt.fr

- **SNDGCT** : Claude AUDINET audinetclaudio@yahoo.fr

Les intervenantes et intervenants

Grand témoin et conférence introductive :

M. François POUTHIER, Maître de Conférences en aménagement du territoire, Responsable du Master Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels (IPCI - mention Direction de Projet et d'Établissement Culturel), Université Bordeaux Montaigne.

Conférences et tables rondes :

- M. Hassane KOUYATÉ : Directeur du Festival des Francophonies en Limousin
- Mme Sophie LECOINTE, Directrice adjointe déléguée à la démocratisation culturelle et à l'action territoriale, DRAC Nouvelle-Aquitaine
- Mme Muriel JASNIAK-LASKAR, Conseillère municipale déléguée à l'organisation de Lire à Limoges, à la gestion de la BFM, des musées municipaux, Ville d'art et d'histoire et au patrimoine historique et archéologique de la Ville de LIMOGES, accompagnée d'un directeur de centre social et d'une directrice de bibliothèque
- M. Julien BARLIER, directeur de la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges
- Mme Véronique GUYOT, directrice de la médiathèque de Frontignan (Hérault)
- M. Philippe PONTY : créateur du festival de la Luzège (Corrèze)
- M. Thomas DESMAISON, directeur du Théâtre du Cloître de Bella (Haute-Vienne)
- L'Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine (sous réserve)
- La Fondation Léopold Sédar Senghor

Représentantes et représentants de la francophonie :

Témoignages du Sénégal, du Tchad et de la Belgique

Programme

Accueil café : 8h30-9h

Allocutions : 9h-9h45

Introduction : 9h45-10h15

Conférence introductive de M. François POUTHIER, *Maître de Conférences en aménagement du territoire, Responsable du Master Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels (IPCI - mention Direction de Projet et d'Établissement Culturel), Université Bordeaux Montaigne*

Le développement de la culture sur les territoires repose en grande partie sur l'engagement des collectivités locales, véritables moteurs de la dynamisation culturelle à l'échelle régionale. Dans un monde en constante mutation, ces collectivités jouent un rôle crucial pour structurer une offre culturelle riche et accessible, tout en valorisant le patrimoine local et en répondant aux besoins spécifiques des habitants. Elles sont au cœur des politiques culturelles, à travers la gestion des équipements (théâtres, musées, médiathèques), le soutien aux artistes, et la mise en place d'événements qui animent la vie locale. Par leur proximité avec les citoyens, les collectivités locales contribuent à faire de la culture un levier de cohésion sociale, d'attractivité économique et de développement durable, au service du bien-être et du rayonnement des territoires. De leur côté, l'État et ses institutions interviennent comme garants d'une politique culturelle nationale cohérente, en veillant à la répartition équitable des ressources et en fixant des cadres d'action pour encourager l'innovation et préserver le patrimoine.

Séance 1 : la culture vectrice de cohésion sociale et d'inclusion (10h15-12h)

- Renforcer l'identité locale : La culture permet de valoriser le patrimoine local, les traditions, et l'histoire, créant un sentiment d'appartenance et de fierté.
- Lutter contre les inégalités : L'accès à la culture contribue à réduire les fractures sociales, en touchant différents publics (enfants, personnes âgées, minorités, etc.) et en facilitant l'inclusion de tous.
- Accès pour tous : L'un des enjeux majeurs est d'assurer que la culture soit accessible à tous, quel que soit l'endroit où l'on vit, en particulier dans les zones rurales ou enclavées, ou l'accès aux équipements culturels peut être limité. L'accessibilité est aussi en question.
- Participation citoyenne : Encourager la participation active des habitants dans les projets culturels permet de renforcer le lien social et la citoyenneté.
- Formation et apprentissage : La culture est essentielle pour l'éducation et l'épanouissement des individus. Elle contribue à l'apprentissage tout au long de la vie et à la transmission des savoirs.
- Sensibilisation des jeunes générations : Les projets culturels, notamment dans les écoles, permettent aux jeunes d'acquérir une meilleure compréhension du monde et de développer leur créativité.

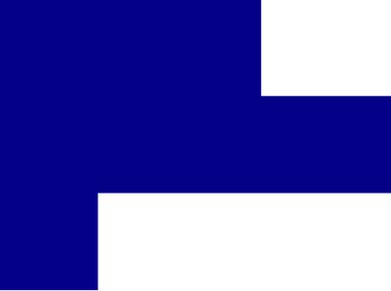
Focus sur les acteurs (État, collectivités, institutions culturelles, acteurs privés, mécènes, associations...) : témoignages francophones.

Intermède : présentation de la fondation Léopold Sédar Senghor et hommage à Christophe Verger (12h-12h30)

Repas (12h30-14h)

Séance 2 : attractivité des territoires (14h-16h)

- Dynamisation économique et touristique : Un territoire riche en offres culturelles attire les touristes et stimule l'économie locale (restaurants, hébergement, commerces).
- Attractivité pour les résidents : Les événements et infrastructures culturelles (musées, théâtres, festivals) rendent les territoires plus attractifs pour les habitants, notamment les jeunes et les familles, limitant ainsi l'exode rural.
- Développement économique par l'innovation : Les industries culturelles et créatives (cinéma, design, numérique) favorisent l'innovation et créent de nouvelles opportunités économiques pour les territoires, en particulier dans les zones rurales ou périurbaines.
- Nouveaux formats et technologies : Le numérique permet de diffuser la culture à plus grande échelle, offrant aux territoires une meilleure visibilité et une participation active aux évolutions culturelles.
- Préservation du patrimoine : Les projets culturels participent à la sauvegarde et à la valorisation des monuments historiques et des savoir-faire locaux.
- Transition écologique : La culture peut être un vecteur de sensibilisation aux enjeux environnementaux et encourager des pratiques durables, notamment par des initiatives culturelles écoresponsables (festivals éco-conçus, par exemple).



Conclusion (16h-16h15)

Intervenant : M. François POUTHIER

Les collectivités locales occupent une place stratégique dans la promotion et le développement de la culture sur les territoires. En soutenant les initiatives culturelles, en facilitant l'accès à la culture pour tous, et en valorisant le patrimoine, elles participent activement à renforcer l'identité des territoires et à dynamiser leur attractivité. Face aux défis actuels, elles doivent poursuivre leurs efforts pour adapter leurs politiques culturelles aux besoins locaux et aux évolutions sociétales, tout en stimulant l'innovation et en favorisant une culture plus inclusive et durable. Leur action est indispensable pour faire de la culture un pilier du développement territorial, au bénéfice des populations et du rayonnement des régions.

Clôture avec le CNFPT et le SNDGCT (16h15-16h30)